



N°152

Février 2023

La Lettre de Bricon



Cérémonie du 11 novembre 2022 et du centenaire du monument aux Morts












Bulletin communal de liaison et d'informations

En raison de travaux sur le réseau d'assainissement de Bricon, la circulation sera momentanément perturbée dans les semaines à venir.

Merci de votre compréhension.



MEMENTO PRATIQUE

	Gendarmerie	03.25.32.90.16
	Pompiers	18
	SAMU	15
	Cabinet Médical Châteauvillain	03.25.32.95.50
	Groupe scolaire	03.25.31.09.82
	Centre de loisirs, cantine	03.25.31.08.74
	Médiathèque	09.64.45.07.03
	SDED 52	03.25.35.09.29
	Centre des finances Publiques	03.25.30.20.80
	CC3F	03.25.01.38.53
	Adresse mail : cc3f@wanadoo.fr	
	Site internet : http://communautedecommunesdes3forets.com	
	Mairie Bricon	03.25.03.01.92
	Adresse mail : bricon.mairie@wanadoo.fr	Site internet :
	http://mairie-bricon.fr	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON

- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h

Le mot du Maire

2022 est derrière nous. C'est une période qui s'achève et il nous vient l'envie de nous retourner, avant de poursuivre notre route, pour voir le chemin accompli.

La toile de fond qui a fait le contexte de cette année écoulée a encore une fois été très particulière. La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités et ses conséquences économiques pour le monde entier. La montée de l'inflation est pour chacun d'entre nous une épreuve.

Retour sur l'année 2022

Nous avons finalisé le lancement des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement. Divers chantiers, dont le lagunage, ont déjà commencé.

Nous avons aussi travaillé sur l'étude de ruissellement pour donner suite aux intempéries que la commune a subi en 2016 et en 2018.

Nous nous sommes également penchés sur le commerce de proximité, Proxi, qui, malheureusement, n'a pas perduré malgré tous les acteurs publics qui ont apporté des subventions, notamment les fonds FISAC, malgré aussi les habitants de Bricon qui ont répondu présents. Nous restons cependant mobilisés et avons repris contact avec l'enseigne Carrefour pour étudier ensemble les faisabilités.

Parlons maintenant de 2023

Comme je vous le disais, les travaux d'assainissement, pour lesquels nous avons obtenu des subventions de nos partenaires financiers (CD 52, GIP, DETR, Agence de l'eau), que nous remercions, ont démarré pour la partie domaine public.

Pour les travaux du domaine privé, ceux-ci interviendront ensuite mais, avant cela, il nous reste à finaliser la signature des conventions.

Nous finaliserons l'étude de ruissellement. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec les différents partenaires et les agriculteurs. La prochaine étape sera de faire un choix sur les scénarios proposés et de présenter le projet en réunion publique. Il s'agira ensuite de définir un programme de travaux avec, certainement, des priorités.

Des travaux d'amélioration de l'éclairage public sont aussi prévus cette année. Ils concerneront la ruelle de Tilleuls et la rue de Verdun, puis l'ensemble du village verra le remplacement des luminaires existants par des led.

Nous vous inviterons par ailleurs à participer à une réunion sur la Participation citoyenne. Le conseil a en effet souhaité, lors d'une réunion de novembre dernier, s'engager dans cette démarche qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune et à les associer à la protection de leur environnement, cela en coopération avec la mairie et la gendarmerie.

Je vais maintenant élargir le champ de vision et vous citer les projets portés par la communauté de communes des 3 Forêts pour 2023.

Cette nouvelle année sera une année importante pour le territoire de la CC3F. En effet, la construction d'une deuxième micro-crèche est pour bientôt. Je remercie à ce titre Madame la Présidente de la Communauté de communes et l'ensemble du conseil communautaire pour ce projet qui est structurant pour le territoire. Cet établissement se situera à côté du groupe scolaire, dans notre commune.

Notons aussi l'ouverture de deux maisons France service, une à Châteauvillain, l'autre à Arc-en-Barrois.

Il sera également question du PLUI qui, comme vous avez pu l'entendre ou le lire, n'est pas favorable à nos territoires ruraux. Je poserai juste une question à nos gouvernants: comment aménager, accueillir de nouveaux arrivants, maintenir ou faire évoluer nos services, sans artificialiser?

Comme vous le savez, nous devons résoudre l'équation toujours difficile entre nos recettes qui stagnent, voire baissent, et des dépenses qui, pour certaines, sont obligatoires et ne cessent d'augmenter. Mais nous ne devons pas nous résigner et nous devons nous montrer persévérants.

Je tiens enfin à remercier mes adjoints et tout le conseil municipal pour le travail déjà accompli. Je remercie tous les agents communaux pour le travail rendu tout au long de l'année. J'adresse mes vœux les plus sincères, de bonheur et de santé à chacun d'entre vous, Briconnaises et Briconnais, ainsi qu'à l'ensemble de vos proches. Meilleurs vœux également aux dirigeantes et dirigeants d'entreprise, aux artisans et aux commerçants de notre commune. Nous leur souhaitons une année favorable au développement de leur activité.

Etat civil

Naissances: -Achilles, au foyer de madame Maud Constant et de monsieur Corentin Lambert, le 29 août 2022

- Lya, au foyer de madame Lucie Perrin et de monsieur Florian Lepileur, le 11 décembre 2022

Félicitations aux heureux parents

Décès: -Madame Marcelle Plont, le 3 octobre 2022

-Monsieur Laurent Canal, le 1^{er} janvier 2023

La Municipalité renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles

Infos pratiques

Vous allez faire des travaux ?

Si vous avez l'intention de procéder à des travaux d'extérieur (ravalement de façade pose d'une clôture ou d'un portail, changement de fenêtres...etc.), à un agrandissement, à un changement de destination de bien immobilier, pensez à établir la demande adéquate auprès de la mairie qui transmettra aux services de l'Etat et des Bâtiments de France si vous êtes dans le périmètre de protection de l'église. Le secrétariat de mairie pourra vous conseiller. Vous trouverez d'autre part un large complément d'information dans la Lettre de Bricon datée d'octobre 2022.

Route barrée et circulation alternée

Suite aux travaux sur le réseau d'assainissement, la rue de Châteauvillain sera interdite à la circulation, sauf riverains, jusqu'au 17 février.

La rue de Verdun et la rue de l'Eglise sont également impactées. Circulation alternée dans la première.

Travaux sur le réseau d'assainissement et au lagunage

La réfection du réseau public d'assainissement commence. La rue de Châteauvillain sera impactée dès cette semaine.

Côté lagune, les travaux débutent également cette semaine. La station sera entièrement réhabilitée avec curage, réfection des berges et aménagements divers.

Travaux sur le réseau d'eau

Divers travaux sur le réseau d'eau ont été effectués en janvier et se poursuivent. Ces chantiers ont eu lieu impasse des Verriers, rue du Maréchal Leclerc et rue de Blessonville.

Une recherche de fuite a également été entreprise, tout comme le remplacement de certains compteurs défectueux chez les particuliers.

Un puits a été supprimé rue du Maréchal Leclerc pour une mise en sécurité.

Eclairage public

Un ajout de candélabres est prévu prochainement rue de Verdun et ruelle des Tilleuls.

Commerce

Toute l'équipe de Votre Bistrot "L'Europe" vous présente ses Meilleurs vœux pour 2023. Nous vous souhaitons surtout la Santé. Prenez soin de vous et de vos proches.

Cette année, nous allons essayer de revenir à nos animations d'avant covid.

Vendredi 27 Janvier votre Bistrot s'associe à l'école pour la vente de Galette, une soixantaine de galettes vont sortir du four, une odeur alléchante et gourmande garantie toute la journée!

La soirée Saint valentin se déroulera uniquement le Mardi 14 Février. Les places sont limitées, ne tardez pas si vous voulez inviter votre amoureux(se).

Une soirée Irlandaise de déroulera le 1er Avril, promis ce n'est pas un poisson, un duo de chanteur et un menu sur le thème de l'Irlande seront servis à nos tables. Il ne reste plus beaucoup de places, pour les retardataires, réservez vite.

Nous vous rappelons que nous avons des plats à emporter les mardis et vendredis. et n'oubliez pas non plus nos burgers maison-frites le vendredi et samedi soir.

Dernière info: nous serons fermés le week-end de Pâques.

Pour tout renseignement, tel au 03.25.31.06.08.

ou sur notre page Facebook@bistrotleuropebricon

ou sur notre site internet www.restaurant-leurope.com

Dépôts sauvages

Nous rappelons qu'ils sont strictement interdits et punissables. Ils font systématiquement l'objet d'un signalement en gendarmerie.

Au conseil municipal



Séance du 14 novembre 2022

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 14 novembre 2022 sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de monsieur Martial Leroy qui avait donné procuration à madame Brigitte Bourgeois.

Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry.

« Participation citoyenne »

Le major Masson du groupement de gendarmerie de Châteauvillain-Arc est venu présenter au conseil le principe de la « Participation citoyenne », version gratuite pour les communes de l'opération « Voisins vigilants ». Sous l'égide de la Gendarmerie et de la Préfecture, cette opération vise à renforcer les liens entre la population et la force publique à travers la nomination de référents qui ont une relation privilégiée avec la gendarmerie, le but étant principalement de lutter contre les cambriolages et les incivilités. Le ou les référents effectuent également le lien en sens inverse, c'est à dire entre la gendarmerie et les citoyens. La procédure est la suivante: si la présentation initiale au conseil municipal est suivie d'un accord de celui-ci à travers une délibération favorable, une réunion publique a lieu, à l'issue de laquelle le ou les référents sont désignés. La préfecture prend ensuite le protocole en main et signe une convention avec la commune.

Le conseil de la commune, après en avoir délibéré, prend une délibération à l'unanimité qui l'inscrit dans l'opération.

Annulation de délibération

A la demande du contrôle de la légalité, le conseil annule sa délibération numéro 40 concernant le prix à venir de l'eau au motif que celle-ci ne mentionne pas de date d'entrée en vigueur.

Prix de l'eau et de l'assainissement

Le conseil prend une nouvelle délibération concernant le prix des services de l'eau et de l'assainissement et fixe au 1^{er} avril 2023 les tarifs suivants:

-mètre cube d'eau: 1,70 euro

-taxe assainissement: 0,75 euro par mètre cube d'eau consommée

Les autres tarifs restent inchangés.

Rapport sur le prix et la qualité du service des eaux

Ce rapport annuel présenté par le Syndicat des eaux d'Orges est détaillé au conseil de la commune et approuvé par celui-ci à l'unanimité.

Assurance statutaire du personnel

Suite à la rupture du contrat qui liait notre commune à un prestataire pour l'assurance du personnel en cas d'arrêt maladie, le conseil approuve le nouveau partenariat monté par le Centre de gestion 52 tel qu'il a été renégocié. Taux à 7,8267% pour le personnel titulaire et à 1,5646% pour le personnel non titulaire. Franchise de 10 jours.

Location de terres

Le bail de location à l'EARL Collier des parcelles ZD 21, ZD 22 et ZD 14 vient à échéance au 31 décembre 2022. Le conseil, vu la demande de l'exploitant de prolonger la mise en valeur de ces terres, décide de renouveler le bail de location pour une durée de 9 ans.

Temps de travail au sein de la collectivité

Le conseil stipule dans une délibération que le temps de travail au sein de la commune n'obéit pas à un régime dérogatoire et qu'il est de 1607 heures annuelles, soit de 35 heures hebdomadaires.

Chèques de fin d'année au personnel

Des chèques UCIA sont accordés au personnel communal sont attribués en fin d'année au personnel avec les modalités suivantes:

-durée de travail hebdomadaire inférieure à 12 heures: 40 euros

-durée comprise entre 12 heures et 24 heures: 70 euros

-durée supérieure à 24 heures: 110 euros

Le conseil reconduit cette mesure dans les mêmes conditions.

Créance éteinte

Suite à une décision d'effacement de la dette de la part du Tribunal d'instance, le conseil place en non-valeur une somme de 71,86 euros liée à la dette d'un particulier sur les exercices 2017 et 2018.

Motion ZAN

La loi ZAN « Climat et résilience » doit impacter le PLUI en cours d'élaboration au sein de la communauté de commune. Elle dispose qu'en 2050 plus aucune artificialisation des sols ne pourra avoir lieu.

La Communauté de communes considère que les textes ont été proposés dans la précipitation et dans un esprit technocratique particulièrement défavorable au monde rural qui empêchera tout développement des petites communes.

Une motion est donc proposée au vote des collectivités afin que l'Etat revienne sur les principales dispositions de cette loi. Le conseil de Bricon adopte cette motion par 7 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Rapport 2021 SPLXdemat

La commune de Bricon étant actionnaire de la société qui lui propose une gamme de logiciel permettant la dématérialisation de ses actes, une approbation par le conseil de son rapport annuel est requise.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Travaux d'assainissement

Monsieur le maire fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 8 novembre en présence du maître d'œuvre, des conseillers et des entreprises retenues. Il en ressort qu'aucune date n'est encore fixée pour les travaux sur le domaine privé, encore en cours de préparation. En revanche, les travaux sur le domaine public, lagunage et réseau, débiteront dans les premiers jours de janvier 2023.

Ruissellement

Monsieur le maire fait le point sur l'étude de ruissellement et résume au conseil la réunion entre le cabinet d'études, les autorités compétentes et les conseillers qui a eu lieu le 8 novembre. Il précise le scénario de mesures choisies lors des précédentes réunions de travail.

Demande de subvention

A la demande du collège Camille Saint-Saëns, une subvention de 60 euros est accordée pour aider à la réalisation d'un séjour extérieur au profit d'un de ses élèves habitant la commune.

Questions diverses

-le conseil donne son accord à l'intégration de la commune dans une zone de manœuvre permanente du 61^{ème} RA, l'objectif étant d'éviter les demandes répétées pour chaque opération d'entraînement sur son territoire.

-Monsieur Patrick Checchi, à la demande de la Préfecture, est nommé correspondant Incendie et Secours.

-Un particulier souhaitait que la commune lui permette un stationnement réservé sur une bande de terrain appartenant à celle-ci. Le conseil, au motif que la commune ne peut en aucun cas favoriser un particulier au détriment des autres, refuse cette tolérance.

-Monsieur le maire informe le conseil qu'il a reçu un devis de 288 euros pour le nettoyage du columbarium.

-Le conseil prend acte de la tenue du « repas des aînés » le 4 décembre au restaurant l'Europe.

Séance du 23 novembre 2022

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 23 novembre 2022 sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de monsieur Martial, excusé, et de monsieur Patrick Checchi qui avait donné procuration à madame Brigitte Bourgeois.

Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry.



Décisions modificatrices

Afin de respecter les lignes budgétaires dans le cadre de l'emprunt que la commune doit souscrire, les décisions modificatrices suivantes sont prises à l'unanimité:

-au compte 627: + 700 euros

-au compte 7011: + 145 euros

-au compte 7588: +230 euros

-au compte 788: +325 euros

-au compte 1641: +800.000 euros

-au compte 218: +764.893,17 euros

-au compte 238: +35.106,83 euros

Emprunts

Dans le cadre des prochains travaux de réfection du lagunage, du réseau d'assainissement public, du réseau d'assainissement privé, des frais d'étude et des frais annexes à ces

réalisations, la commune doit souscrire deux emprunts: un emprunt à long terme et un emprunt-relais à court terme qui doit permettre d'attendre la réception des diverses subventions accordées.

Après étude des différentes propositions reçues d'établissements financiers, le conseil municipal, à l'unanimité, retient les emprunts suivants:

-Au Crédit Mutuel, un emprunt sur 19 ans au taux fixe de 2,90%, annuités trimestrielles, pour la somme de 200.000 euros.

-Au Crédit Mutuel, un emprunt sur 24 mois au taux fixe de 2,50%, annuités trimestrielles, pour la somme de 600.000 euros.

Le conseil municipal autorise par ailleurs Monsieur le maire à signer toute pièce utile à la réalisation de ces dossiers.



Séance du 15 décembre 2022

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 15 décembre 2022 sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de monsieur Gilles Collier, excusé

Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry.

Taxe d'aménagement

Suite à une modification de la législation, les communes disposant d'un document d'urbanisme, ce qui est le cas de la commune de Bricon, doivent, à compter du 1^{er} janvier 2022, reverser une partie de la taxe d'aménagement qu'elles perçoivent à leur intercommunalité.

La CC3F, en conseil communautaire, a opté pour un reversement de 5% du montant perçu par les communes. Le conseil municipal de Bricon entérine à l'unanimité ce taux.

Convention MVAD

Cette convention, signée avec la Chambre d'agriculture, assure aux communes une assistance technique dans le suivi réglementaire des boues résultant de l'exploitation d'une lagune. Le conseil autorise Monsieur le maire à la signer. Coût : 130 euros pour 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2023.

Médiathèque

Afin de respecter les heures d'ouverture découlant du contrat de travail de la médiathécaire, le conseil valide l'ouverture au public d'un après-midi supplémentaire, le lundi, de 14 heures à 17 heures, cela à compter du 1^{er} janvier 2023.

Redevance Agence de l'eau

Monsieur le maire informe le conseil que l'Agence de l'Eau n'a pas modifié ses taux pour l'exercice 2023.

Plan local d'urbanisme intercommunautaire

Le PLUI est toujours en cours d'élaboration au sein de la CC3F. Une carte provisoire de la commune, avec le zonage programmé à l'heure actuelle, est consultable en mairie.

Fermeture des services

Le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023. La médiathèque restera pour sa part ouverte.

A la CC3F

Petite ville de demain

Ce programme vise à concrétiser des projets de territoire pour conforter le statut de villes (moins de 20.000 habitants) dynamiques. Où il fait bon vivre et qui sont respectueuses de l'environnement.

Le 21 juin 2022 une convention d'adhésion a été signée entre l'Etat, les communes d'Arc-en-Barrois, de Châteauvillain et la CC3F. Un projet de convention cadre a été défini autour de 4 orientations:

- accompagner la réhabilitation du bâti et la valorisation du patrimoine
- accompagner le développement des services pour un cadre de vie de qualité
- développer et adapter les mobilités et renforcer la résilience ces centres bourgs
- développer les filières économiques en lien avec le Parc naturel et favoriser la création des chaînes de valeur

32 fiches actions ont été validées. Un comité de pilotage se réunira une fois par an pour vérifier et réactualiser ce plan d'action.

Société publique locale-Agence d'attractivité de la Haute-Marne

La CC3F valide son adhésion à compter du 1^{er} janvier 2023. Le but de cette société est d'améliorer l'attractivité du territoire de la Haute-Marne tant du point de vue touristique que pour favoriser l'implantation de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises.

La participation financière de la CC3F s'élève à 2.500 euros.

Madame Yvette Rossigneux sera sa représentante.

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le 18 septembre 2017, la CC3F a retenu le Cabinet Verdi pour élaborer le PLUI, cela pour un montant de 158.312,50 euros. Ce projet doit être réajusté suite aux demandes de l'Etat. Un avenant de 14.900 euros est proposé par le cabinet, et accepté par la CC3F, pour répondre à ces demandes.

Ce projet sera porté à la connaissance du public par affichage et communication à la presse locale 8 jours avant sa mise à disposition. Un registre sera ouvert pour recueillir les observations du public. Pendant une période d'un mois, le projet sera consultable à la mairie de Châteauvillain, au siège de la CC3F et également sur

www.mairiechateauvillain-hautemarne@cc3f52.fr ou

<http://communautedecomunesdes3forêts.com>

Les observations pourront être adressées par écrit à l'adresse CC3F, 4 route de Châtillon 52120 Châteauvillain, ou sur contact@cc3f52.fr

Charte photovoltaïque au sol

Elle a été signée le 1^{er} décembre 2022.

Dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité

La liste des communes bénéficiaires a été publiée. Le site Natura 2000 de Bricon ne couvrant pas 50% de son territoire, aucun financement ne nous a été attribué.

Expérimentation de la synthèse de la qualité des comptes

La CC3F s'est engagée dans cette expérimentation aboutissant à une synthèse de la DGFIP sur la qualité de ses comptes.

Coupures d'électricité

S'il se produit des délestages, les événements se dérouleront sur 3 jours:

-J-3: RTE émet un signal d'alerte

-J-1: à 15h, nouvelle alerte indiquant les régions concernées

à 17h, ENEDIS précise les départements délestés

à 21h30, diffusion des communes concernées

Les maires devront activer une « cellule de crise » avec présence d'une personne physique pour relayer les alertes aux services de secours.

Si le délestage a lieu le matin, les écoles seront fermées le matin.

Projet « L'Esperluette »

Création d'une association « L'Esperluette » dont le but est de proposer une « ludothèque itinérante » sur les communes de la CC3F.

La viabilité de cette association dépendra des demandes des communes et de son équilibre financier.

Via Francigena

Une réunion des hébergeurs accueillant les pèlerins de la Via Francigena pour le département de la Haute-Marne a été organisée le mardi 11 janvier 2023 par notre association VFVS.

Ainsi, trente personnes se sont retrouvées à Blessonville. Après avoir remercié l'ensemble des participants, Mr Fabrice Noirot, président de l'association VFVS a prononcé le mot d'accueil et a précisé le déroulement de cette rencontre.

Dans un premier temps il a rappelé brièvement l'histoire de cette voie de pèlerinage ainsi que le travail de l'association locale Via Francigena - Voie de Sigéric.

Dans un deuxième temps, en suivant la position géographique de chaque hébergeur sur le tracé de la Via Francigena en Haute-Marne, chacun a été invité à se présenter et à évoquer brièvement son expérience au contact des pèlerins.

Pour tous, c'est toujours une grande satisfaction:

- Ce sont des rencontres étonnantes, toutes différentes,
- C'est une ouverture sur le monde.
- Ce sont des liens qui se tissent et qui demeurent. Les cartes postales envoyées par les pèlerins à certains hébergeurs dès leur arrivée à Rome en sont la preuve

- C'est aussi, bien sûr, du travail. Accueillir plusieurs dizaines de personnes en quelques mois nécessite une bonne organisation.
- Ce sont enfin des anecdotes qui témoignent du désir d'aider, de faire au mieux pour que chaque pèlerin reparte le lendemain en pleine forme, avec un beau souvenir.

Au cours de la discussion ont été précisées quelques règles pour un bon accueil:

- Obligation pour le pèlerin de présenter son crédencial (sorte de passeport du pèlerin).
- Obligation pour l'hébergeur de pourvoir aux besoins du pèlerin.
- Etre juste et rigoureux sur le principe du "donativo" (libre rémunération que fait le pèlerin à son hôte): un minimum de 15 euros pour la nuit et le petit déjeuner est pratiqué à la "Maison des Pèlerins" de Blessonville.
- Pour le repas du soir on demande 10 euros.

En principe, les pèlerins sont en droit de demander un hébergement communal s'il n'y a pas d'autre possibilité de logement. On remarque le manque d'intérêt ou même l'ignorance de cette règle internationale par les mairies des communes traversées.

Certains pèlerins déplorent aussi la fermeture de la plupart des églises le long du parcours.

Cette réunion entrainera la mise à jour de la liste des accueils en Haute-Marne, en particulier à répertorier les nouveaux hébergements pour la prochaine édition 2023 du livret « Hébergements et services » de la Via Francigena allant de Calais au col du Grand Saint-Bernard.

Souvenir Français

L'année passée a été une année d'expérience nouvelle. Nous avons fait appel aux élèves de l'IME (Institut Médico-Educatif) de Brottes pour réaliser certains travaux, particulièrement à Châteauvillain et à Marmesse. Une convention entre le Souvenir Français et les instances de l'IME est en cours de traitement.

Les élèves ont réalisé la remise en état d'une croix et d'une vasque sur la tombe d'un Mort pour la France. Ils ont refait un mur au cimetière de Marmesse.

Nous avons participé à la réfection de la tombe du Général Frossard à Châteauvillain.

La tombe de Maurice Sékelli (MPLF) a été nettoyée et les ferrures repeintes au cimetière de Bricon.

Nous avons participé à l'inauguration du monument aux morts rénové à Bricon le 8 mai et au centenaire de l'édification de ce même monument le 11 novembre 2022.

Le mois de janvier est aussi le mois du bilan comptable pour l'année passée.

Le nombre de membres bienfaiteurs est en légère diminution alors que le nombre des titulaires augmente de 10. Si bien que le volume des cotisations pour le canton se situe autour de 1200 euros.

La quête nationale traditionnelle du 1^{er} novembre a rapporté chez nous 128 Euros (quête effectuée à Châteauvillain).

Les subventions attribuées par les communes s'élèvent, dans leur globalité, à 435 Euros.

En dépenses, il faut savoir que la moitié de nos revenus sont reversé à l'échelon national pour l'entretien des cimetières militaires et monuments nationaux non pris en compte par le gouvernement (en particulier à l'étranger sur les anciennes zones de conflit). Le reste nous sert dans nos actions d'entretien et d'aménagement des tombes des MPL; pour l'entretien, l'aménagement et la création de monuments; pour les services, messes, cérémonies et réunions diverses; pour les frais généraux; pour les actions de mémoire. Soit un total de dépenses de 1200 € environ. Le budget est donc cette année en bénéfice de 600 Euros.

Je vous signale que ce travail de mémoire et d'entretien n'est porté que par une équipe de 3 personnes : Madame Noirot, présidente qui fait l'essentiel des démarches et qui entretient les relations avec les collectivités situées sur le territoire du canton. Madame Martin, de Bricon, secrétaire qui collecte votre obole lors de la distribution du bleuet de France au monument ; et moi-même Patrick Lagrange, trésorier et homme à tout faire... Homme qui prend de l'âge et qui voudrait bien se mettre en retraite de sa fonction. Si un (ou une) volontaire voulait bien se manifester... Qu'on se le dise !



A la médiathèque

NOUVEAUX HORAIRES

- **lundi** 14h-17h
- **mercredi** 14h-17h
- **samedi** 9h-12h / 14h-17h

CAFÉ LITTÉRAIRE

Comme chaque mois, ce rendez-vous a lieu chaque dernier samedi matin dès 10h30.

Avec un café, une tisane ou même un thé, on discute de choses diverses, on y rencontre des auteurs et surtout on y passe un bon moment.

Prochaines dates :

- 25/02
- 25/03
- 29/04
- 27/05

ATELIER CARNAVAL

Le samedi 25 février à 14h30, une animation spéciale carnaval se déroulera à la médiathèque. Il s'agira de confectionner son propre masque. Déguisement conseillé. Un petit goûter sera ensuite offert.

CHASSE AUX ŒUFS

Le 8 avril à 10h30, la médiathèque vous invite, petits et grands, à participer à notre chasse aux œufs annuelle.

CHASSE AU TRÉSOR

Le 27 mai, la médiathèque réitère sa chasse au trésor.

DONS

La médiathèque remercie les gentils donateurs qui permettent d'offrir encore plus de diversité dans les étagères.

Toutefois, tous les livres ne pourraient être conservés. Ceux non retenus iront à des associations, d'autres bibliothèques, dans des boîtes aux livres...

DIVERS

Pour suivre les actualités, n'hésitez pas à suivre notre page

A l'école des 3B

Le mois de décembre s'est révélé très riche en activités à l'école des 3B. Dans le cadre du PAG « Petit théâtre graphique », la classe de CM s'est rendue au Nouveau Relax, à Chaumont, pour y assister à la représentation de « La chambre d'eaux » et pour visiter les coulisses du théâtre. Cette visite était un préalable à l'intervention de Clémence Passot, graphiste en résidence au Signe, qui animera des ateliers en classe tout au long de l'année.

Les gendarmes sont venus présenter le dispositif « Permis piéton » aux élèves de CE et leur apporter le matériel pour le préparer en classe avant le passage des épreuves en fin d'année.

La classe de GS-CP s'est également rendue au Nouveau Relax pour assister à la représentation de « Quand les poules auront des dents ».

Toute l'école s'est mobilisée pour la collecte de jouets au profit du Père Noël Vert du Secours populaire. Les bénévoles de l'association ont été enchantés de découvrir la quantité et la qualité des jouets collectés.

Un marché de Noël a été organisé par l'association Blessonville loisirs au profit de la coopérative de l'école. Les sommes récupérées permettront de financer une partie des sorties réalisées cette année.

L'association des P'tits loups a, une nouvelle fois, gâté les élèves en leur offrant des cadeaux et un goûter de Noël. Mais, en plus, cette année, elle a permis aux quatre classes

d'aller au cinéma L'Affiche pour voir « Le royaume des étoiles ». Pour la plupart des plus jeunes, c'était la première sortie au cinéma. Ils sont tous rentrés à l'école avec des étoiles plein les yeux.

Centre de loisirs-accueil périscolaire

Programme vacances de février 2023

Thème: le cirque et le carnaval

- lundi 13 février: décoration du centre, clowns en lettres
- mardi 14 février: masques avec les mains, arlequins
- mercredi 15 février: pieds de clown, chapiteau coloré
- jeudi 16 février: photo Booth rigolo, les Pfannkuchen allemands (crêpes épaisses de carnaval)
- vendredi 17 février: les arts du cirque (jonglage, équilibre, rubans...)
- lundi 20 février: le carnaval de Rio, masques animaux du cirque
- mardi 21 février: masques vénitiens, tambours colorés
- mercredi 22 février: balles de jonglage, cupcake clown
- jeudi 23 février: masques africains, clowns acrobates
- vendredi 24 février: journée déguisée et grand jeu

Les inscriptions sont ouvertes, de 3 à 14 ans.

Les horaires: 8h à 9h, garderie. 9h à 12 h, centre de loisirs. 13h30 à 18h30, centre de loisirs.

Toutes les animations sont dirigées par Astrid et Florence.

Accueil périscolaire

Le thème du 1^{er} février était la Chandeleur. Celui du 8 février sera la Saint-Valentin, tandis que mars verra éclore toutes sortes d'activités de printemps.

La cantine a toujours autant de succès: la quarantaine d'inscrits est dépassée, avec des pics à près de 50 élèves.

La garderie du soir accueille pour sa part entre 5 et 10 élèves chaque jour. La garderie du matin, entre 20 et 25.

L'équipe du centre souhaite à tous et à toutes la meilleure année 2023 possible.

Les P'Tits Loups

Nous avons fini l'année 2022 par une sortie cinéma et le goûter traditionnel de Noël offert par l'association des P'tits Loups, le vendredi 16 décembre, accompagné de la distribution de friandises aux enfants. Nous avons également participé au financement des cadeaux pour l'école.

D'autre part, nous remercions les familles qui ont contribué à la réussite de la vente des chocolats qui a été, comme chaque année, un succès.

Enfin, nous en profitons pour vous informer que nous envisageons d'organiser un loto courant mars, projet qui restera à confirmer et dont la date sera précisée ultérieurement, le cas échéant. A cet effet, nous vous sollicitons pour d'éventuels dons (neufs ou jamais utilisés) nous permettant d'enrichir les lots qui seront à gagner. N'hésitez pas à contacter l'une des membres du bureau pour de plus amples renseignements si besoin.
L'association vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année.

USB

Le bureau souhaite ses meilleurs vœux à tous, les habitants de Bricon et ses fidèles supporters.

C'est la trêve hivernale pour l'ensemble des catégories, tout le monde reprend l'entraînement après les fêtes.

Revenons sur la première partie de la saison.



Les plus jeunes U7 à U 11 participent à des plateaux tous les samedis, c'est de la découverte pour les plus jeunes et l'apprentissage des bonnes techniques pour nos U11, ils progressent au fil des entraînements et des matchs, les éducateurs font du bon travail.

Les U13, qui jouent en première division et principalement composées de première année pour l'équipe 1, sont confrontés à des équipes plus solides physiquement et techniquement mais cela doit les renforcer mentalement pour la suite. Il faut apprendre des défaites, cela fait partie du sport et la seconde partie de saison ne pourra qu'être mieux en termes de résultats.

Les U14 et U16 ont réalisé un très beau parcours, les 2 catégories joueront en Régional 3 en seconde phase.

C'est très important pour notre groupement d'accéder à la ligue pour ces catégories.

Bravo aux joueurs et aux coaches !!!

Les Seniors qui ont vraiment mal débuté l'année se sont bien repris en fin de championnat mais trop tard.

Des licences non validées, manque d'entraînement au mois d'août et voilà une année gâchée.

L'équipe est principalement composée de jeunes de Bricon et de ses alentours, de bon augure mais il faut être beaucoup plus sérieux pour espérer retrouver la division supérieure.

Nous comptons sur vous pour changer votre mentalité.

C'est bien et beau d'avoir une équipe de copains, mais nous voulons voir pratiquer un bon football et avoir de bons résultats et rapidement.

Les féminines en entente avec l'ASPTT ont réalisé un bon championnat, elles se classent 2ème de leur groupe.

Une seconde équipe va voir le jour en deuxième partie, elles pourront ainsi jouer tout les dimanches.

Les festivités...Nous réfléchissons à organiser une soirée « bière » le samedi 18 mars, si bien sûr les bénévoles sont présents et en nombre pour réaliser cette soirée.

Une réunion est prévue, la date vous sera communiquée rapidement.

Toutes les personnes désirant s'investir seront les bienvenues, rapprochez vous des dirigeants.

Je souhaite une belle seconde phase à tous et surtout beaucoup de joie aux abords des terrains.

Allez l'USB !!!!

Chez les sapeurs-pompiers

Pour commencer cet article, le chef de centre, le Lieutenant Julien Fraiseau, et l'ensemble du personnel du CIS Bricon souhaitent présenter leurs meilleurs vœux aux Briconnais et aux Briconnaises pour cette nouvelle année 2023.

Nous souhaitons également vous remercier pour votre chaleureux accueil lors de la tournée des calendriers.

L'an dernier, nous avons réalisé 107 interventions:

79 Secours à personne

20 Incendies

8 Accidents sur la voie publique

Ces interventions ont lieu majoritairement sur Bricon et ses communes limitrophes mais parfois également pour des renforts beaucoup plus lointains, par exemple vers Doulevant-le-Château.

Depuis le 1er janvier 2023 nous sommes déjà intervenus à 5 reprises pour secours à personne, deux fois à Bricon, une fois à Vaudremont, à Autreville et à Braux.

Le 10 décembre dernier s'est déroulée la cérémonie de Sainte-Barbe (sainte patronne des sapeurs-pompiers) au sein du centre de secours de Bricon, en présence des officiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Marne, d'un représentant de la Gendarmerie, d'un des anciens combattants, de Messieurs les Maires de Bricon et d'Orges, de madame la Maire déléguée de Monstaon, des anciens sapeurs-pompiers de Bricon et des familles des sapeurs-pompiers de Bricon.

Après les différents discours a eu lieu les remises de grades et médailles :

Le Sergent Thierry Voirin est nommé Sergent Chef

Le Sergent chef Roger Galan est nommé Adjudant honoraire

Remise de la fourragère départementale pour valider la fin de période probatoire pour les sapeurs de Première classe Nathalie Blanc et Efflam Bienaimé.

Médaille de Bronze pour 10 ans de service au 1ère classe Martial Leroy

Médaille d'argent pour 20 ans de service au 1ère classe Grillot Alexandre,

Médailles des anciens Sapeurs-Pompiers Volontaires pour Gérard Pillier, Hervé Baës, Gilles Collier, Michel Rigollot et Francis Iacono.

Ensuite, l'amicale a offert le pot de l'amitié, et nous avons continué la soirée dans la bonne humeur au restaurant L'Europe.

Félicitations aux promus et rendez vous en fin d'année pour la prochaine célébration.

Du côté du personnel, le centre de Bricon est composé de 13 sapeurs volontaires et nous cherchons toujours quelques personnes supplémentaires pour étoffer notre effectif.

Si vous avez entre 17 et 55 ans, homme ou femme, et que vous avez un peu de temps à mettre à la disposition de la population, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous pouvez contacter le chef de centre au 0610079262, ou passer directement au centre les mardis et vendredis à 17h ainsi que les premiers dimanches de chaque mois entre 8h et 12h.

Chaque début de mois, nous réalisons des manœuvres pour parfaire nos compétences et techniques, les séances se déroulent de la façon suivante : en prenant le café de bienvenue, débriefing du mois écoulé avec un retour sur les interventions, les événements sapeurs-pompiers Puis une petite séance de sport pour la condition physique, puis le groupe est divisée en deux. Une partie réalise des exercices de secourisme et le second des exercices incendie, puis nous alternons.

Rail 52

Comme vous l'avez lu dans la précédente édition, notre association, dont le siège est dans notre commune, est orientée vers la préservation du patrimoine ferroviaire local. Elle a initié quelques projets ambitieux, dont la sauvegarde de la ligne de Bricon à Châtillon-sur-Seine sur son tronçon central, qui est commun aux départements de la Haute-Marne et de la Côte d'Or. Il s'agit de l'animer par la circulation de trains historiques et de vélo rails. Un important tronçon a été remis en état par nos soins et nous sommes locataires de la gare de Veuxaullès.

Cependant, nous organisons également des animations variées comme des lotos, des expositions et, en novembre dernier à Châteauvillain, notre premier thé dansant. Nous avons la chance de recevoir Christian Dufant, ancien recordman du monde d'accordéon, devant un public conquis et dans une bonne ambiance. Ce fut une expérience que nous reproduirons à l'avenir.

Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2023 et espérons vous donner de bonnes nouvelles dans le courant de l'année.

Un peu d'histoire

L'église de Bricon

L'origine de l'actuelle église de Bricon est la chapelle (aujourd'hui du rosaire) du château-fort primitif du XI^e siècle, une forteresse féodale qui possédait des seigneurs particuliers où beaucoup d'entre eux furent inhumés.

Le premier seigneur connu est Simon de Bricon qui, en 1164, fit des donations à l'abbaye d'Auberive et qui, en 1178, se montra grand bienfaiteur de la maison des templiers à Voulaines, Côte d'Or. Une extension de la chapelle deviendra au XII^e siècle la croisée du transept qui est lui-même devenu l'avant-chœur.

Deuxième extension au XIII^e siècle vers l'ouest, ce qui deviendra le chœur actuel pouvant accueillir de la population, ou tout au moins de la garnison du château. Il s'agit d'un chœur à travée unique terminé par un chevet plat adossé sur son flan nord par la sacristie au toit en appentis.

En 1473, Bricon appartenait en partie à la famille de Saint-Seine (famille féodale originaire du duché de Bourgogne).

Au XV^e siècle, la forteresse de Bricon, devenue obsolète, n'eut plus d'intérêt et tomba en ruines. C'est le château actuel, en contrebas, qui constitua à cette époque-là une dépendance du château primitif.

Dès lors, la chapelle du XI^e siècle et ses extensions successives, ainsi que les bas-côtés pas encore définitivement achevés, deviennent ce qui est aujourd'hui l'église.

A partir de 1539, la famille de Chastenay (ancienne famille champenoise) posséda Bricon jusqu'au XVIII^e siècle.

L'église ne sera définitivement achevée qu'au XVII^e siècle avec la construction de la chapelle Saint-Joseph datée de 1651 d'après la fondation édifiée à ses frais par Messire Claude Chrestien, curé de Bricon de 1630 à 1671.

Le 2 août 1750, Pierre François Hubert de Chastenay vendit sa seigneurie de Bricon pour la somme de 163.450 livres, monnaie de l'époque, à Charles Antoine Ebaudy de Fresnes, qui deviendra Ebaudy de Fresnes et de Bricon. Il mourut à Besançon le 10 juin 1783 et c'est son fils François (1750-1815) qui sera le dernier seigneur de Bricon.

La colline du village où se trouvait le château féodal primitif et maintenant l'église que nous voyons d'où que nous venions a pour nom la Craie, une altitude de 287 mètres suivant la borne géodésique se référant au marégraphe de Marseille, apposé sur l'église. Toutes les églises de France sont coiffées d'une croix signe de la religion catholique, mémoire de la mort et de la résurrection du Christ.

Notre église est placée sous le vocable de Saint-Pierre-es-liens (en vieux français, es signifie au), dirigée vers l'est comme toutes les églises de France, vers le soleil levant, symbole là encore de résurrection. Elle était sous l'ancien régime une cure à la nomination de l'évêque.

En style gothique, construite en pierres, elle est propriété de la commune depuis le 9 décembre 1905, date à laquelle fut signée la loi de séparation des églises et de l'Etat, dite de laïcité. Elle est placée sous la protection des Bâtiments de France depuis le 11 septembre 1987, date à laquelle elle est devenue un monument historique.

Le 18 mars 1890, l'ancien clocher à deux versants couverts en laves du pays qui avait reçu une horloge dès le XVIII^e siècle fut rénové sur les plans de l'architecte Arsène Descave par l'entreprise Germain Gillet à Blaise. Il fut alors muni de sa flèche actuelle de 29 mètres. En 1965, la toiture fut refaite, elle perdit sa parure de laces pour endosser des tuiles mécaniques. Elle fut à nouveau refaite au début des années 1980.

Au cours de ces mêmes années 1980 fut créée l'Association rurale briconnaise pour la restauration de l'église, dite ARBRE. Elle permit de réaliser de nombreuses restaurations. Le coq actuel, sur le clocher, fut installé le vendredi 28 mars 1997.

Compléments d'informations sur l'église en pages 20 et 21 du numéro 141 de la Lettre de Bricon, datée de juin 2020.

Références :

- Histoire de la seigneurie et de la ville de Châteauvillain, de l'abbé C. Didier, édition Le Livre d'Histoire
- Armoirial de Haute-Marne, XIII^e-XIX^e siècles, de Philippe Palasi, Le Pythagore
- Lettres de Bricon numéros 104, 112, 137.
- La nuit des églises du 7 juillet 2012
- Visites guidées annuelles de l'église dans le cadre de l'opération « Un jour, une église, un village ».

Claude Prestat